

LE BPJEPS LTP À TRAJECTOIRE FORMATION C'EST...

80% DE RÉUSSITE AU DIPLÔME

- Un fort taux d'accès à l'emploi : 82%
- Un important réseau de professionnels mobilisés autour d'une association d'Éducation populaire.
- Un partenariat avec la Ligue de l'enseignement de Haute-Saône.

LE FINANCEMENT

Coût de la formation :

Coût total :

7315 € + 50 € de frais de dossier (les personnes demandeuses d'emploi en sont exonérées).

Coût horaire de la formation : 11 €

Coût pour le cursus en modulaire :

50 € de frais de dossier (les personnes demandeuses d'emploi en sont exonérées).

Coût horaire : 12 €

UC 1 (161 heures) : 1932 €
UC 2 (161 heures) : 1932 €
UC 3 (161 heures) : 1932 €
UC 4 (168 heures) : 2016 €
Positionnement (14h) : 168€

PRISES EN CHARGE POSSIBLES

FORMATION ÉLIGIBLE AU

CPF

Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF) de transition, au CPF monétisé, au Plan de développement des compétences, aux contrats en alternance, à la PRO-A (reconversion ou promotion alternance).

Plus d'informations sur le CPF:

www.moncompteactivite.gouv.fr

Suivant le statut du stagiaire, différentes prises en charge du coût de la formation sont envisageables (employeur, Conseil régional Bourgogne Franche-Comté, Pôle Emploi, ...)

Nous contacter pour plus d'informations.

INFOS PRATIQUES

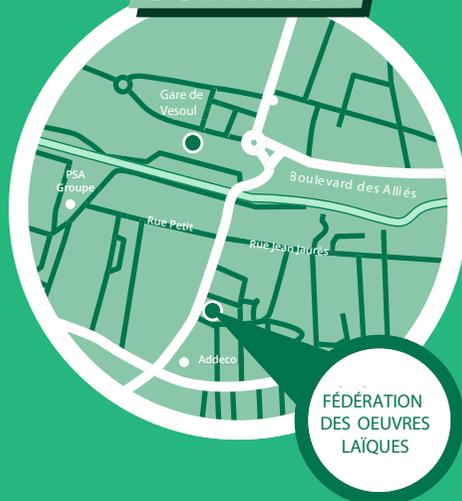
Horaires de la formation :

- De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

• Des journées de formation sont susceptibles de se dérouler dans d'autres lieux en Franche-Comté.

Trajectoire formation

PLAN & CONTACT



FÉDÉRATION DES OEUVRES LAÏQUES

Fédération des Oeuvres Laïques

29 Boulevard Charles de Gaulle, 70000 Vesoul

Tél. 03 81 96 70 92 - Fax 03 81 91 78 33

www.trajectoire-formation.com

Contact : christophe.formentel@trajectoire-formation.com

Formation proposée avec le concours de :



Animateur professionnel

Loisirs Tous Publics

Formation en alternance

BP JEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
Homologué de niveau IV (équivalent Baccalauréat)
Spécialité « Animateur »

**DU 24 SEPTEMBRE 2019
AU 30 JUIN 2020
À VESOUL**

Conception : Martin Sombsthay

Trajectoire formation

Animateur professionnel

LE MÉTIER

L'animateur professionnel :

- conçoit et anime des séances d'animation ;
- utilise des techniques culturelles, éducatives et sociales au service des valeurs de l'éducation populaire ;
- organise des séjours, des sorties, des événements, des projets d'animation, qui s'inscrivent dans le projet de la structure ;
- peut diriger un Accueil Collectif de Mineurs.

Exemples d'emplois occupés par d'anciens stagiaires :

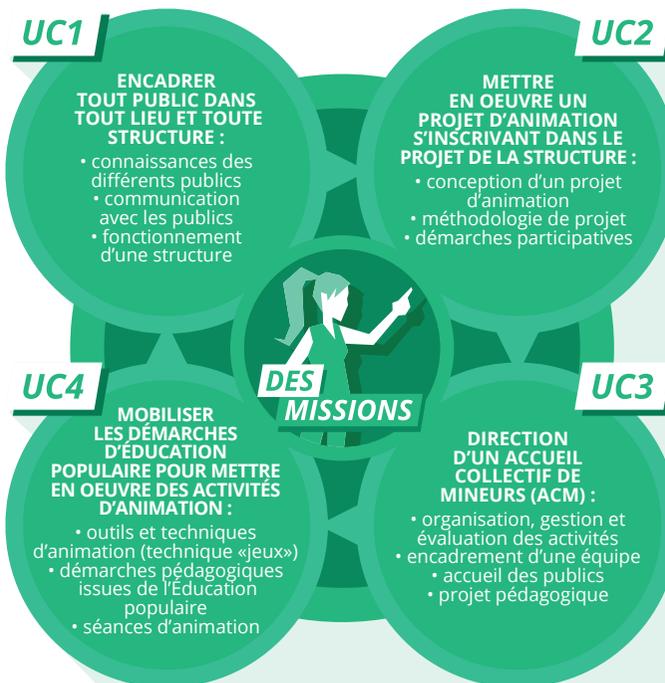
- animateur directeur d'accueil collectif de mineurs ;
- animateur public personnes âgées ;
- animateur en temps périscolaire ;
- animateur accompagnateur de projets avec des adolescents ;
- animateur secteur famille.

Ma vie, mon métier :

« Je suis animateur jeunesse dans une MJC. Je conçois des projets d'animation, c'est-à-dire que j'accompagne les jeunes dans la création de projets : mon rôle est de les encadrer, mais surtout de les responsabiliser.

Je pars de leurs envies et on voit comment on peut en faire un projet. J'anime également des activités, musicales (je fais de la guitare), sportives (par exemple du handball) ou des jeux (de plateaux, de stratégies...) »

LA FORMATION



Durée totale :

En centre de formation :
98 jours, soit 686 heures
(dont 5 jours de positionnement)

En stage pratique :
94 jours, soit 658 heures

Soit un total de
1 344 heures

ENTRER EN FORMATION

Pour s'informer sur la formation :

• Jeudi 21 mars 2019 à partir de 16h30

• Lundi 6 mai 2019 à partir de 16h30

Conditions d'accès à la formation :

Etre titulaire du PSC1 ou équivalent.

• Justifier de 200 heures d'animation de groupe (à titre professionnel ou bénévole)

• Ou être titulaire d'un des diplômes suivants :

- BAPAAAT ;
- CQP animateur périscolaire ;
- BAFA ;
- BAFD ;
- Bac pro Service de Proximité et Vie Locale ;
- Bac pro Agricole ;
- Brevet Professionnel du Ministère de l'Agriculture ;
- BPJEPS.

Inscription :

Dossier d'inscription et planning de la formation à télécharger sur le site de Trajectoire Formation.

Calendrier & modalités d'admission :

SÉLECTION INITIALE :

2019
17
JUIN
Date limite de dépôt de dossier

2019
04
JUILLET
Sélections (étude de cas écrite + entretien portant sur l'expérience du candidat et ses motivations)

2019
05
JUILLET

SÉLECTION COMPLÉMENTAIRE :

2019
06
SEPTEMBRE
Date limite de dépôt de dossier

2019
12
SEPTEMBRE
Sélections (étude de cas écrite + entretien portant sur l'expérience du candidat et ses motivations)

2019
13
SEPTEMBRE

*Dates soumises à modification. Se référer au site internet de Trajectoire Formation pour des informations actualisées.

